

À l'ouverture de la séance du 26 novembre 2020, 28 membres sont connectés ou représentés (36 membres en exercice, 25 membres connectés et 3 procurations).

1. Plan de continuité d'activités

Le Plan de continuité d'activités est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 27 voix pour et 2 abstentions, deux membres se sont connectés en cours de séance ; un membre connecté n'a pas pris part au vote.

2. Prospective et moyens

2.1 Lettre d'orientation Budgétaire

La lettre d'orientation Budgétaire est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 19 voix pour, 2 voix contre et 8 abstentions ; un membre s'est déconnecté en cours de séance.

2.2. Dossiers d'admission en non-valeur

Les dossiers d'admission en non-valeur proposés par l'agent comptable sont approuvés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour ; 2 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

3. Ressources Humaines

3.1 Primes d'administration et pour charges administratives 2020-2021

Les primes d'administration et pour charges administratives 2020-2021 sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 2 abstentions ; 1 membre s'est déconnecté en cours de séance et 1 membre connecté n'a pas pris part au vote.

3.2 Primes BIATSS année 2021

Les Primes BIATSS pour l'année 2021 sont approuvées

Cette décision est adoptée à la majorité avec 28 voix pour et 1 abstention ; 1 membre s'est reconnecté en cours de séance.

3.3. Calendrier administratif 2021-2022

Le calendrier administratif 2021-2022 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour ; 1 membre s'est déconnecté en cours de séance et 1 membre connecté n'a pas pris part au vote.

4. Enseignement et Recherche

4.1 Présentation de l'offre de formation doctorale pour le prochain contrat quinquennal

L'offre de formation doctorale pour le prochain contrat quinquennal est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 2 abstentions ; 1 membre connecté n'a pas pris part au vote.

4.2 PEDR 2021 : Critères d'attribution et enveloppe budgétaire

Les critères d'attribution de la PEDR 2021 proposés sont les suivants :

- Avis du CNU
- PEDR exclusivement attribuée aux enseignants-chercheurs en activité (hors disponibilité, détachement, etc...) et effectuant leur recherche dans une unité /équipe de l'Université d'Angers

Les critères de sélection sont :

- Candidats classés en « A » : la prime devrait être accordée (20%)
- Candidats classés en « B » : la prime pourrait être accordée (30%)
- Candidats classés en « C » : la prime ne devrait pas être accordée (50%)

Les montants des primes sont :

- tous les professeurs et MCF retenus avec la note globale « A » : 6 000 €/an
- tous les professeurs et MCF retenus avec la note globale « B » : 4 000 €/an

Les critères d'attribution et l'enveloppe budgétaire de la PEDR 2021 d'un montant de 140 000 € sont approuvés.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 19 voix pour et 8 abstentions ; 1 membre connecté n'a pas pris part au vote.

4.3 Modification de la délibération CA 063-2020 du 9 juillet 2020 relative au calendrier - universitaire 2020-2021

La date limite de réunion des jurys de 2e session est désormais fixée au **19 décembre 2021** pour ce qui concerne les licences professionnelles et les master 2.

La modification est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour ; 1 membre connecté n'a pas pris part au vote.

4.4 Création de la licence en Sciences Infirmières

La création de la licence en sciences infirmières est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour ; 1 membre connecté n'a pas pris part au vote.

4.5 Création du Diplôme d'Université Temps, Travail et Santé

La création du D.U. Temps, Travail et Santé est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 3 abstentions.

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*
Olivier HUISMAN

Signé le 27 novembre 2020